

NORVÈGE

- Le PIB par habitant demeure élevé par rapport aux autres pays avancés de l'OCDE, qu'il s'agisse du PIB total ou du PIB continental. Cependant, son taux de croissance a baissé au cours des dernières années du fait d'une moindre utilisation de la main-d'œuvre et du fléchissement de la croissance de la productivité du travail.
- Les inégalités, telles que les mesure le coefficient de Gini, sont restées stables depuis 2008 et sont largement inférieures à la moyenne de l'OCDE. La part du revenu national détenue par les personnes les plus pauvres est également supérieure à la moyenne de l'OCDE.
- Le gouvernement a pris des mesures dans un certain nombre de domaines retenus comme prioritaires dans *Objectif croissance 2015*, à savoir les régimes d'assurance maladie et d'invalidité, la concurrence sur les marchés de produits, l'enseignement secondaire, le soutien à l'agriculture et le système fiscal. Un nouveau régime d'invalidité distinct de l'ancien régime de pensions a été mis en place, et des mesures ont été adoptées pour favoriser la concurrence dans les services postaux et ferroviaires. Dans le domaine de l'éducation, des initiatives ont été récemment lancées pour améliorer la qualité de l'enseignement et élever le taux de diplômés de niveau supérieur, notamment à travers des fusions d'établissements d'enseignement supérieur. La Norvège a sensiblement relevé les impôts sur les résidences secondaires et rationalisé ses dépenses fiscales, réduisant les distorsions du système fiscal.
- La réduction de la charge fiscale et le rééquilibrage de la structure fiscale des sources directes vers les sources indirectes encouragerait la croissance des entreprises et de la productivité, et l'approfondissement des réformes des régimes d'assurance maladie et d'invalidité améliorerait l'offre de main-d'œuvre. L'augmentation de la productivité et du bien-être passe par l'amélioration des résultats de l'enseignement. La qualité de l'enseignement supérieur est essentielle à cet égard. Le renforcement de la concurrence sur les marchés de produits et la réduction du soutien à l'agriculture généreraient également des gains de productivité.

Priorités d'Objectif croissance 2017

Réduire la charge fiscale et améliorer l'efficacité du système fiscal en réorientant sa structure vers les impôts indirects. La réorientation de la fiscalité vers les impôts indirects encouragerait la croissance des entreprises et de la productivité.

Mesures prises : le taux de l'impôt sur les sociétés a été ramené de 27 % à 25 % en 2016 (en parallèle avec un abaissement du taux ordinaire de l'impôt sur le revenu des personnes physiques), et une nouvelle réduction est prévue. Le taux de TVA le plus bas a été relevé de 8 % à 10 %, contribuant au financement de la réforme.

Recommandations : mettre à profit la marge de manœuvre budgétaire pour alléger la charge fiscale. Mettre à exécution le projet de nouvel abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés et, en parallèle, élargir l'assiette de l'impôt, par exemple au moyen de mesures complémentaires visant à contrer l'érosion de l'assiette et le transfert de bénéfices. Faire un plus large usage des impôts fonciers. Toute initiative de réorientation de la fiscalité vers les impôts indirects devra s'accompagner d'une analyse attentive de l'impact distributif d'une telle mesure.

Améliorer les résultats dans l'enseignement secondaire et supérieur. Les résultats dans l'enseignement secondaire sont moyens et les taux de diplômés dans le deuxième cycle du secondaire professionnel et dans l'enseignement supérieur sont faibles, malgré des dépenses publiques élevées.

NORVÈGE

Indicateurs de croissance et d'inégalités

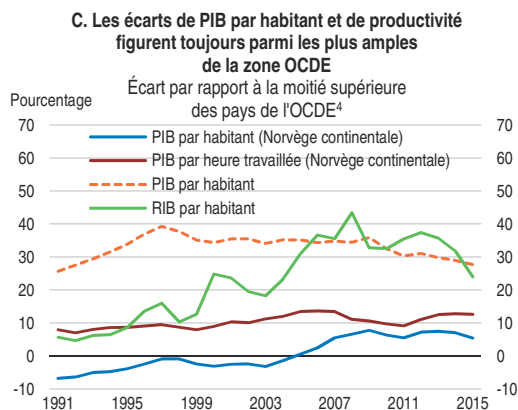
A. Croissance

Taux annuels moyens de croissance (%)	2003-09	2009-15
PIB par habitant	2.4	0.9
Utilisation de la main-d'œuvre	0.8	-0.6
dont :		
Taux d'activité	0.3	-0.4
Taux d'emploi ¹	0.2	-0.2
Coefficient d'emploi ²	0.3	0.0
Productivité du travail	1.3	1.2
dont :		
Renforcement de l'intensité capitalistique	-0.5	-0.4
Productivité totale des facteurs	1.9	1.6
Taux de dépendance	0.2	0.3

B. Inégalités

	Niveau	Variation annuelle (en points de %)
	2013	2008-13
Coefficient de Gini ³	25.2 (31.7)*	0 (0)*
Part du revenu disponible national détenue par les 20 % les plus pauvres de la population	9.1 (7.7)*	0 (0)*

* Moyenne de l'OCDE



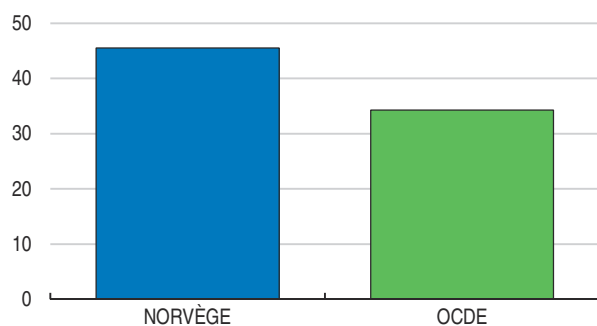
- Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
- On intègre cette variable d'ajustement dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non résidents.
- Le coefficient de Gini indique dans quelle mesure la distribution du revenu disponible entre les ménages s'écarte d'une répartition parfaitement égale. Un coefficient de Gini égal à zéro représente une égalité parfaite, tandis qu'un coefficient égal à 100 correspond à une inégalité parfaite.
- Écart en pourcentage par rapport à la moyenne pondérée par la population des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2010. Le PIB par habitant de la Norvège continentale exclut les activités de production pétrolière et de transport maritime. Si l'on surestime le potentiel de revenu durable en le mesurant avec le PIB total, on le sous-estime légèrement en utilisant le PIB continental, étant donné que le rendement des actifs financiers détenus à l'étranger par le Fonds pétrolier n'est pas pris en compte.

Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE n° 100 ; Partie B : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus ; Partie C : OCDE, Base de données des comptes nationaux et Base de données sur la productivité ; Bureau central des statistiques (SSB, Statistisk sentralbyrå) norvégien.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933455235>

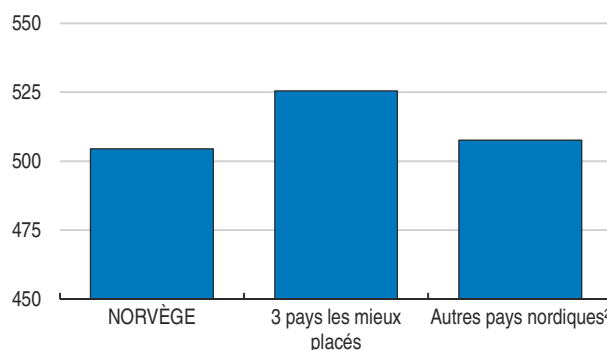
Indicateurs de politique

A. La pression fiscale est relativement forte

Recettes fiscales en pourcentage du PIB¹, 2015

B. Les résultats scolaires sont en deçà de ceux observés dans les pays les mieux classés

Moyenne des scores au PISA en culture mathématique, en culture scientifique et en compréhension de l'écrit, 2015



- Pour la Norvège, les données se rapportent aux recettes fiscales non pétrolières exprimées en pourcentage du PIB continental.
- Moyennes des données relatives au Danemark, à la Finlande et à la Suède.

Source : Partie A : OCDE, Base de données des Statistiques des recettes publiques ; Partie B : OCDE, Base de données de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933455698>

NORVÈGE

Mesures prises : les réformes en cours visent à améliorer la qualité de l'enseignement, notamment en durcissant les conditions d'entrée dans les formations à l'enseignement et en créant des parcours d'avancement professionnel pour les enseignants. Suite à un processus de fusions, le nombre d'établissements d'enseignement supérieur a été ramené de 53 à 42 en 2016. Un nouveau système de financement a commencé à être mis en œuvre.

Recommandations : surveiller de près les résultats des nouvelles mesures destinées aux enseignants, et les corriger s'il y a lieu. Réduire le nombre d'établissements scolaires pour réaliser des économies d'échelle. Responsabiliser davantage les établissements scolaires et les enseignants. Poursuivre les fusions dans l'enseignement supérieur. Prendre le taux de diplômés en considération dans le calcul des financements alloués aux établissements d'enseignement supérieur sur la base des performances. Lier le maintien des aides aux étudiants à leur réussite.

Poursuivre la réforme des régimes d'invalidité et d'assurance maladie. Les indemnités de maladie et d'invalidité continuent de servir de voie d'accès à la retraite anticipée et, ce faisant, affaiblissent l'offre de main-d'œuvre et réduisent les possibilités d'emploi.

Mesures prises : depuis 2015, les indemnités d'invalidité sont calculées de la même manière que l'allocation fondée sur l'évaluation de la capacité de travail, et non plus comme les pensions de vieillesse. Par ailleurs, la dégressivité des indemnités d'invalidité est maintenant plus rapide. En octobre 2015, le gouvernement a mis en place, pour une période d'essai d'un an, une nouvelle évaluation médicale qui interviendra après six mois de congé de maladie.

Recommandations : évaluer, comme cela est envisagé, la nouvelle évaluation médicale pour congé de maladie. Resserer l'accès aux régimes d'invalidité et d'assurance maladie en multipliant les contrôles indépendants et en renforçant l'application des programmes de retour à l'emploi. Si ces mesures ne réduisent pas les entrées dans ces régimes, restreindre la générosité des indemnités en cas d'absence pour maladie de longue durée et allonger la fraction du congé de maladie qui est financée par l'employeur.

Accroître la concurrence sur les marchés de produits. L'actionnariat public et les obstacles à l'entrée affaiblissent la concurrence et font frein à la croissance de la productivité.

Mesures prises : le gouvernement a obtenu l'approbation du parlement pour la vente des participations de l'État dans plusieurs entreprises, y compris la réduction de ses participations dans la société de télécommunications Telenor. Une réforme du secteur ferroviaire (approuvée en juin 2015) a contribué à renforcer la séparation entre la fourniture des services et l'exploitation du réseau. Une nouvelle loi entrée en vigueur en 2016 a mis fin au monopole de Norges Posten sur les lettres de moins de 50 grammes et quelque peu allégé les exigences de service universel imposées au fournisseur historique.

Recommandations : favoriser la concurrence dans les industries de réseau en continuant de réduire les participations publiques dans les entreprises et en poursuivant la réforme des services postaux et ferroviaires. Réduire les obstacles à l'entrée dans certains secteurs des services, notamment la distribution, en poursuivant résolument la déréglementation des horaires d'ouverture des magasins.

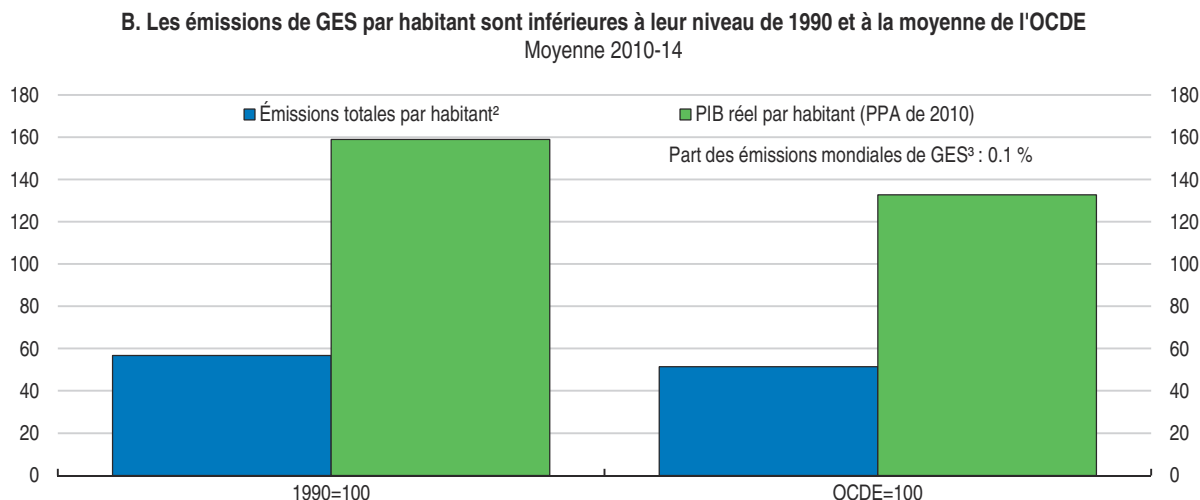
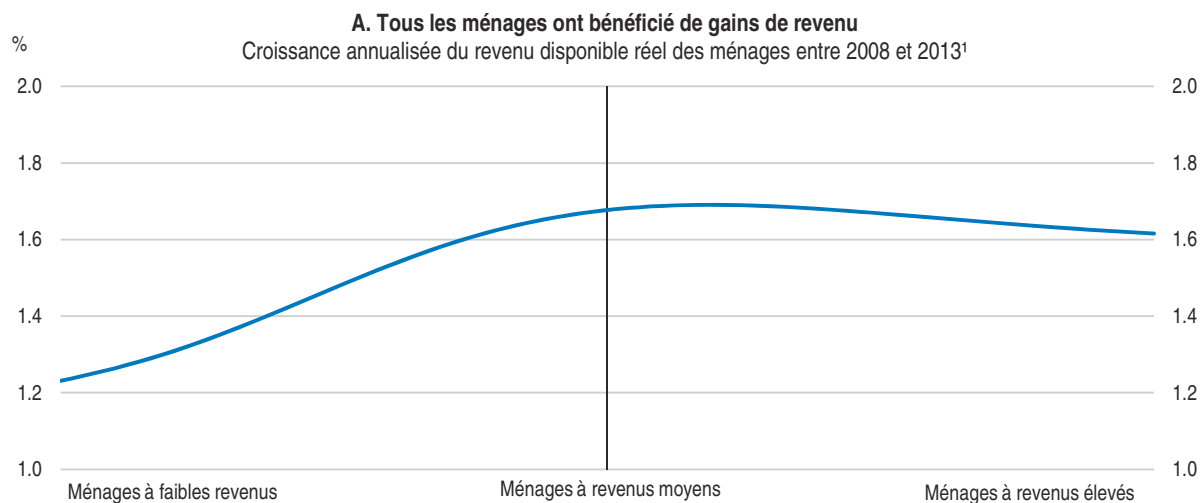
Réduire le soutien aux producteurs dans l'agriculture. Le niveau élevé de protection du secteur agricole nuit à l'utilisation efficiente des ressources.

NORVÈGE

Mesures prises : les plafonds appliqués par certains mécanismes de soutien à l'agriculture sur la production ont été relevés en 2015 afin d'encourager le passage à des exploitations de plus grande dimension.

Recommandations : les droits sur les importations et les subventions en espèces aux agriculteurs devraient être orientés à la baisse et les biais législatifs en faveur de l'agriculture supprimés. Renforcer les liens entre les objectifs des politiques et les dépenses pour les mécanismes de soutien culturel et environnemental.

Au delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique



1. Les données correspondent au taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible (c'est-à-dire du revenu après impôts et transferts) dans l'ensemble de la distribution et couvrent la période de 2008 à 2013. Le revenu disponible est calculé pour l'ensemble de la population. Les données sur les revenus sont exprimées à prix constants de 2010 (année de référence de l'OCDE).
 2. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO₂ (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis la Corée et Israël) est calculée suivant la même définition.
 3. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir de données de 2010 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
- Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur la distribution des revenus* ; Partie B : OCDE, *Base de données des comptes nationaux* et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933456152>